

Les femmes hooligans : paralogisme ou réalité sociale éludée ?

Dominique Bodin, Luc Robène et Stéphane Héas ⁽¹⁾

RÉSUMÉ

La question du genre est un fait reconnu depuis très longtemps dans la construction des actes délictueux. Mais, ce qui est surprenant dans le cas très précis du hooliganisme, c'est le fait qu'aucune étude ne se soit jamais intéressée à l'existence ou non de femmes hooligans. Est-ce à dire qu'il n'en existe pas ? La réalité sociale du hooliganisme en Europe est bien différente. Il existe des femmes hooligans. Leur négation tient à de multiples raisons : l'absence de traitement de la singularité, les a priori positifs dont jouissent les femmes face aux comportements violents, l'utilisation d'une définition trop restrictive du hooliganisme qui empêche de comprendre la genèse de certains événements et la place des femmes dans ceux-ci, la difficulté de penser une violence féminine alors que certaines femmes subissent chaque jour de nombreuses formes de violences. A travers l'étude des noyaux durs des groupes de supporters du football en France, on observe cependant qu'un certain nombre d'entre elles reconnaissent participer et avoir participé à des actes hooligans. Elles possèdent parfois des rôles et des statuts importants au sein des groupes qui les ont obligatoirement confrontés à la violence. Si, physiquement, elles ne sont pas au cœur des affrontements les plus durs, elles en sont parfois les instigatrices ou les égéries de certains groupes pour qui la violence est une partie intégrante et intégrative du supportérisme.

Mots-clés : Femmes, hooliganisme, genre.

ABSTRACT

The question of the gender is a recognized fact since a very long time in the construction of the criminal acts. But, what is surprising in the very precise case of hooliganism, it is the fact that no survey was never interested in the existence or no of women hooligans. Is this to say that some doesn't exist? The social reality of the hooliganism in Europe is really different. Some women hooligans exist. Their negation results from multiple reasons: the absence of treatment

⁽¹⁾ UFR APS, Université Rennes 2, Laboratoire DETAPS, JE 2068.

of the singularity, the a priori positive of which enjoy the women facing the violent behaviors, the use of one too restraining definition of the hooliganism that prevents to understand the genesis of some events and the place of the women in these, the difficulty to think a feminine violence whereas some women undergo every day many shapes of violences. With the study of the hard cores of the groups of soccer supporters in France, one observes while a certain number among them recognizes to participate and to have participated in hooligans acts. Sometimes, they possess some roles and important statutes within the groups that confronted them inevitably to the violence. So, they are not physically, at the heart of the hardest confrontations, they are the instigators or the muses of some groups for whom the violence is an integral part of them and an integrative part of the supporterism.

Key words: Women, hooliganism, gender.

Introduction

Comprendre le hooliganisme, ses origines et les formes qu'il emprunte, oblige à dépasser les définitions habituelles, les représentations collectives, les stéréotypes et les préjugés qui bien souvent prévalent en la matière, limitant de fait son interprétation. Ainsi, traditionnellement, dans l'imaginaire collectif, le hooligan est de nationalité anglaise. Il est jeune, de sexe masculin, mal inséré socialement, délinquant dans la vie ordinaire, imbibé d'alcool et prend prétexte du match de football pour venir commettre ses méfaits dans le stade. La réalité sociale s'avère être cependant plus complexe. Car, contrairement à ce que révèle le sens commun, ce phénomène n'est pas plus réductible aux seuls Anglais qu'il n'est imputable aux délinquants ordinaires : il concerne le football dans le monde entier (Bodin, 1999a ; 2003), agrégeant une diversité d'expériences et de parcours qu'il convient d'objectiver. Comprendre le hooliganisme ne saurait donc se réduire au simple constat de faits qui, parfois d'une extrême violence physique, ne constituent que la surface visible du phénomène, les mécanismes fondamentaux du mouvement se situant bien plus en profondeur. C'est pourquoi il apparaît indispensable de resituer les actes et les comportements des hooligans dans une dynamique historique et sociale pour tenter de les interpréter en privilégiant une approche compréhensive. Une approche qui tente d'articuler dynamiques collectives et trajectoires singulières redonnant une place légitime à la complexité des expériences vécues par les acteurs.

Très souvent pour ne pas dire trop souvent le hooliganisme est appréhendé et caractérisé dans ses variances à partir de son expression finale, la violence. Celle-ci peut revêtir différentes formes et investir divers modes d'affrontements : la violence physique ou la dégradation de biens et matériels pouvant être exercées soit entre groupes de supporters dans le stade, soit à l'encontre des forces de l'ordre, soit encore contre des passants sans rapport apparent avec le football ou même le supportérisme. Elle peut aussi conduire à la destruction de voitures, de vitrines, au « caillassage » de bus ou à la détérioration de wagons, etc. Or, cette catégorisation du hooliganisme à partir de ses types de produc-

tions, pour objective qu'elle puisse sembler se révéler, n'indique en aucune façon la manière dont des individus, bien souvent ordinaires, en arrivent à commettre pareils actes. Il n'y a là qu'un constat amenant à considérer les violences sous le seul angle du passage à l'acte ou de la transgression réprimée de normes établies, ce qui revient à limiter leur acception à la définition sociologique du crime ⁽²⁾.

Une telle approche révèle par contraste les biais qualitatifs qu'elle est supposée réduire. En effet, comment échapper au caractère *a priori* sexué du hooliganisme dès lors qu'est retenue pour unique définition du hooliganisme celle de la violence physique la plus dure, matérialisée par le sang versé et la destruction des biens? Si la validité de la statistique criminelle est depuis toujours passionnément débattue (Cusson, 1989 ; Roché, 1994 ; Robert, 1994 ; Fillieule, 2001, entre autres), la question du genre est un fait reconnu depuis bien longtemps dans la construction des actes délictueux (Chesnais, 1981). Or, aucune étude, quel que soit le champ disciplinaire ou le pays considérés, n'aborde la question de la participation des femmes dans le hooliganisme. Faut-il pour autant en déduire qu'il n'existe aucune femme hooligan ? Ou bien encore, faut-il comprendre que, si ces femmes ne participent pas directement aux affrontements les plus violents pour des raisons « physiques », leur rôle dans l'émergence et l'accomplissement des violences hooliganistiques se situe dans un ailleurs qu'il s'agit d'identifier ? Participent-elles de la construction de la violence, sont elles à la genèse, au même titre que les hommes, de la logique oppositive, jouent-elles dans la violence un ou des rôles particuliers, font elles l'objet, ou exercent elles des violences spécifiques ? Enfin, à considérer qu'il existe effectivement des femmes hooligans : comment comprendre le déni de reconnaissance qui participe à rendre socialement et culturellement invisible leur participation aux actes délictueux ? Autrement dit, dans quels types d'enjeux s'inscrit la relégation ou la négation du hooliganisme féminin ? N'en parle-t-on pas tout simplement, comme c'est le cas dans la criminalité ordinaire, parce qu'il est plus aisé de rendre compte des actes masculins très majoritairement représentés dans les comportements agonistiques ? S'agit-il au contraire d'une volonté délibérée qui niant la violence féminine a pour vocation de ne pas effrayer en laissant à penser que la violence des supporters puissent s'étendre à toutes les couches sociales et à tous les sexes ? Ce n'est que quelques questions parmi d'autres.

Matériel et méthodes

C'est à ces questions que tente de répondre cet article à partir d'une enquête à la fois qualitative et quantitative menée de 1995 à 2002 (Bodin, 1998, 1999b, 2001). Le hooliganisme est généralement le fait d'un nombre limité de supporters rassemblés dans ce qu'il est convenu de dénommer le « noyau dur » du groupe. Ce noyau est composé essentiellement des leaders et des individus pré-

⁽²⁾ Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Puf, édition 1997.

sents à tous les matches de championnat, que ce soit à domicile ou en déplacement (Dupuis, 1993a/b ; Zimmerman, 1987). Ont ainsi été interrogés 530 membres des noyaux durs des clubs de supporters par questionnaires (436 hommes et 94 femmes) sur les clubs de Bordeaux, Marseille, Paris, Toulouse, Rennes, Nantes et Lyon pour le football de première division, et 167 membres par entretiens, dont 15 femmes⁽³⁾.

Trois méthodes de collectes de données ont été utilisées :

- les questionnaires comprenant 34 items remplis par les membres des noyaux durs des clubs de supporters visaient à identifier leurs modes de sociabilité, leurs habitudes, leurs réseaux d'amitié et d'inimitié, leur participation à la violence, ont été analysés à l'aide du logiciel Sphinx Lexica millenium ;
- des entretiens semi-directifs de type histoires de vie (Becker, 1986 ; Bertaux, 1997) visant à recueillir l'histoire vécue de, et par, chacun, de retrouver les lignes de vie, d'articuler les domaines d'existence et voir s'il existait dans ces histoires singulières des récurrences et des homologies structurales (Demazière et Dubar, 1997) ;
- des observations pour identifier les modalités de pratiques mais aussi pour confirmer, infirmer ou compléter les « dire » recueillis dans les deux premières méthodes par les « faits ».

Il s'agit d'une enquête de « hooliganisme auto-révélé », les individus interrogés répondant positivement à la question « Avez-vous déjà participé à des actes de hooliganisme (bagarres, destructions de matériels) ? » étant invités à réaliser, s'ils le désiraient, un entretien complémentaire.

Résultats

Hooliganisme et sexe

Cherchant à déterminer la place des femmes les réponses à la participation aux actes hooligans montrent le caractère particulièrement sexué de cette forme de violence.

⁽³⁾ De données plus vastes (Bodin, 2003) il ressort que 70.5 % des hooligans sont membres des noyaux durs des groupes de supporters. Les 29.5 % restant se répartissent en 27 % d'individus de moins de 25 ans qui viennent au stade dans les virages, appartiennent aux groupes de supporters pour les ¾ d'entre eux, ou participent aux tifos et ont eu recours à la violence pour se défendre d'une agression dans ou à proximité des stades. Les 2.5 % restant ont plus de 25 ans et reconnaissent également avoir réagi par la violence à des agressions. Il faut néanmoins se défier de cette réponse violence à l'agression qui fait partie des techniques de neutralisation (Bodin, 2003).

TABLEAU I
Participation aux actes hooligans en fonction du sexe ⁽⁴⁾

Affrontements Sexe	Oui	Non	Total
Masculin	91,2 (271)	70,8 (165)	82,3 (436)
Féminin	8,8 (26)	29,2 (68)	17,7 (94)
Total	100 (297)	100 (233)	100 (530)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 37,35$, ddl = 1, 1-p = >99,99%.

En effet, les femmes reconnaissant participer aux actes de violence physique ne représentent que 8,8 % du total des individus violents, ce qui est très nettement inférieur aux pourcentages de femmes mises en cause pour des faits similaires dans la société civile. Elles représentent en effet 13,6 % en 2000 ⁽⁵⁾. Le caractère sexué du hooliganisme est renforcé par une lecture plus attentive du tableau dont les chiffres montrent que les femmes violentes sont proportionnellement moitié moins nombreuses que l'effectif total (les femmes représentent 8,8 % des violents et 17,7 % de l'effectif). A l'image des travaux de Blumstein, Cohen, Roth et Visher (1986), une analyse fine requiert de distinguer deux dimensions : la participation et la fréquence. Alors que, toutes formes de violences confondues, le rapport de participation est de 1 à 10 entre femmes et hommes, celle-ci augmente avec la gravité ou la dangerosité des infractions commises. Pour les infractions les plus graves (coups et blessures volontaires ayant entraîné des blessures) le rapport est de 1 à 13,4. L'écart se réduit en terme de fréquence considérablement puisqu'elle n'est que de 1,8 fois supérieure chez les hommes. Une première explication simple, pour ne pas dire simpliste, pourrait être d'explicitier cette différence par le nécessaire engagement physique dans les violences les plus importantes, ce que nous discuterons à l'aide des entretiens. Il faut également prendre en compte le fait que la quasi totalité des femmes qui reconnaissent participer aux actes de hooliganisme sont membres des groupes de supporters, ce qui représente 25 personnes, parmi lesquelles 19 sont membres des noyaux durs, toutes ont un « ami » membre du noyau dur.

⁽⁴⁾ Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 530 observations. Ce tableau est construit sur la strate de population 'Supporters du football' contenant 530 observations et définie par le filtrage suivant : Sport = {Football} et supportérisme = {oui}.

⁽⁵⁾ 13,99 % en 1999, 14,25 % en 1998, 13,96 % en 1997 pour l'ensemble de la catégorie comparable dans sa définition aux actes hooligans potentiels et intitulée « crimes et délits contre les personnes ». Source : Ministère de l'intérieur. DCSP, Crimes et délits constatés en France en 2000, chiffres définitifs.

Hooliganisme, sexe et catégorie d'âge

En ce qui concerne l'âge, les caractéristiques sont identiques chez les hommes et chez les femmes. On peut ainsi observer la précellence de la catégorie des 17-24 ans.

TABLEAU 2
Catégorie d'âge des femmes hooligans membres des noyaux durs ⁽⁶⁾

Catégorie d'âge	Nb. cit.	Intervalles de confiance
- 17 ans	4	0,0 % < 13,8 < 27,5 %
17-24 ans	18	33,7 % < 56,3 < 78,8 %
25-39 ans	8	5,3 % < 25,0 < 44,7 %
40-59 ans	2	0,0 % < 8,6 < 17,3 %
60 ans et +	0	-
Total	32	

La différence avec la répartition de référence est très significative.
chi2 = 31,75, ddl = 4, 1-p = >99,99%.

Pour nuancer quelque peu le propos et ne pas confondre précellence et « classe d'âge dangereuse » comme le suggérait Dubet (1987), il convient d'observer que ces chiffres sont conformes à la composition des groupes de supporters mais représentent également une tautologie. En effet, le football parmi tous les autres sports attire en masse un public très jeune pour des raisons diverses (passion, identification, émotion, etc.), les moins de 24 ans sont les plus nombreux dans les incidents et le football est le sport qui connaît le plus grand nombre d'incidents. C'est le « principe de la récurion organisationnelle » défini par Morin (1977), l'effet ultime devenant l'élément premier ou la cause première. Mais, quel que soit le sexe, la participation massive des 17-24 ans montre sans doute que les « jeunes, par définition, ne sont pas encore intégrés aux rôles adultes. Ils sont donc moins sensibles aux normes et aux prescriptions qui leur sont associées » (Galland, 1998, 24) à moins que cela ne traduise tout simplement le contexte d'anomie sociale qui entoure les groupes de supporters (Bodin, Héas, 2001). Il faut noter aussi que ces données, conformes aux autres domaines d'études de la criminologie, mettent en évidence tout à la fois la « période de latence psychosociale » (Dubet, *op. cit.*) durant laquelle les jeunes plus tout à fait adolescents et pas encore adultes dans leurs attitudes, comportements et jugements jouent de la liberté qui leur est donnée ou qu'ils se sont

(6) Le chi2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. L'intervalle de confiance à 99% est donné pour chaque modalité. Ce tableau est construit sur la strate de population 'Femmes, violence, football' contenant 32 observations et définie par le filtrage suivant : sexe = {féminin} et Sport = {Football} et affrontements {oui}.

octroyée, et le « jeu social », fait d'amusements, de défis, de constructions identitaires personnelles et groupales qu'ils mettent en œuvre à travers de simples provocations mais aussi, parfois, des actes abominables et effrayants.

Hooliganisme, sexe et condamnations

Dernière observation générale concernant les hooligans, aucune femme n'a à ce jour fait l'objet d'une quelconque condamnation dans le cadre de la loi Alliot-Marie de 1995 relative à la sécurité dans les enceintes sportives. Toutefois, constater cette absence de délit caractérisé revient en définitive à observer simplement qu'aucune femme ne s'est faite prendre. Tout comme il convient aussi de remarquer plus largement que seulement 37 condamnations ont été prononcées depuis la mise en œuvre de la loi ⁽⁷⁾. Ce qui est fort peu compte tenu du nombre d'incidents, souvent très violents qui émaillent chaque rencontre de première division tous les week-end. Au point que, selon le rapport confidentiel des renseignements généraux en date du 17 décembre 2001, intitulé « hooliganisme, la violence supportériste », loin d'être endigué par les dispositifs sécuritaires et législatifs, le phénomène tend à prendre de l'ampleur.

On serait donc tenté de penser qu'il n'existe pas de femmes réellement violentes parmi les supporters. Mais il faut prendre en considération le fait que beaucoup d'évènements ont lieu souvent très loin des périmètres de sécurité et des forces de l'ordre, comme le « caillassage » des bus adverses par exemple. Il faut également se souvenir que, bien souvent, les personnes condamnées le sont pour des prétextes futiles, comme le fait de faire pénétrer des fumigènes dans l'enceinte du stade dans le cas de L. T. leader du club des supporters marseillais des Yankees en 2002, ou pour la simple raison qu'ils ont transgressé de manière trop visible, donc objectivement indéfendable, les interdits et la relative mansuétude des dirigeants et des forces de l'ordre. Constatons également, comme dans le cas des incidents opposant les supporters du PSG à ceux de Galatasaray en 2001, qui firent 56 blessés dont 7 graves, lors d'un match en Ligue des champions, que les arrestations avérées sont souvent peu nombreuses (11 individus) pour des raisons inhérentes à l'organisation des forces de l'ordre (Bodin, 1999a). Enfin le traitement du hooliganisme, comme la délinquance ordinaire, est sans doute sexuellement différencié et différentiel : les femmes pourraient ainsi bénéficier *d'a priori* positifs les excluant de toute responsabilité dans les faits les plus graves du fait de leur « faiblesse supposée ». De nombreux travaux généralistes (Becker, *op. cit.*, Robert *et al.*, *op. cit.*, Chesnais, *op. cit.*, Roché, 2003) ou spécialisés (Bodin, 2001, 2003) ont montré les différences de traitement existant. Le nombre de condamnations n'est donc vraisemblablement pas un indicateur suffisamment opérant pour révéler et quantifier à lui seul l'existence du hooliganisme ni pour en distinguer *a fortiori* les formes sexuées.

⁽⁷⁾ Source : Direction des affaires criminelles et des grâces.

Discussion

Ces quelques données demandent de toute évidence à être complétées par le vécu de celles qui participent aux actes de violences afin de passer du « statut à l'expérience » (Elias et Dunning, 1986). Si les chiffres avancés répondent « partiellement » à la question de savoir qui est violent, ils ne restituent pas davantage la dynamique de la violence qu'ils ne nous permettent de comprendre la place particulière que peuvent éventuellement tenir les femmes dans ces violences.

Reconsidérer la définition du hooliganisme pour faire émerger le rôle des femmes

Ce qui importe en premier lieu est de reconsidérer la définition du hooliganisme. D'abord en prenant en compte la dimension dynamique du phénomène, ensuite en révisant le balisage du champ des violences que son exercice suppose. A l'image des travaux de Skogan (1990), Roché (1996, 2001), Debarbieux (1996, 2002) consacrés à d'autres domaines des conduites agonistiques, il ne semble en effet guère possible de continuer à considérer la violence des supporters sous le seul angle du résultat final. Résultat qui dans sa version la plus abrupte, celle d'un supporter anglo-saxon poignardé au début de l'année 1998 dans une ruelle, semble être au sport ce que l'homicide volontaire et prémédité est au code pénal. C'est également dans l'enchaînement successif de faits en apparence plus ou moins dérisoires (vols d'insignes ou d'emblèmes, insultes et provocations, culture des groupes de supporters...) qu'il faut aller chercher la genèse d'événements beaucoup plus dramatiques et inquiétants. Les violences décrites précédemment ne sont en fait qu'un « accomplissement pratique »⁽⁸⁾, aboutissement d'un long processus fait d'interactions sociales subtiles et complexes entre les différents acteurs du spectacle sportif (supporters, dirigeants, policiers, journalistes etc.). La complexité du phénomène doit donc être prise dans sa dynamique d'ensemble : le moindre petit fait, les incivilités, les invectives, pouvant avoir des « effets de spirale » sur la violence. D'autre part, se pose le problème de la nature des violences prises en compte. Car restreindre l'observation des actes à la seule violence physique exclut mécaniquement une large palette de facteurs explicatifs comme la « tchatche », les joutes oratoires, la provocation ou encore l'historicité des antagonismes qui précèdent bien souvent les rixes et les bagarres. Facteurs dont l'importance en tant que catalyseur ou déclencheur est aujourd'hui reconnue dans bien d'autres domaines de la délinquance juvénile (Lepoutre, 1997 ; Duret, 1999 ; Wieviorka, 1999 ; Roché, 2001).

En Grande-Bretagne, dès 1978 Marsh critiquait cette conception trop réductrice du hooliganisme. Car se cantonner à la violence physique et nier les

⁽⁸⁾ Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Pentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, New Jersey.

violences morales et symboliques revient en fait à nier la portée de dispositifs structurés remarquables comme « l'aggro », mise en scène ritualisée de la violence destinée à impressionner l'adversaire. Or, le jeu qui consiste à impressionner, à paraître fort et dangereux, à chercher à faire peur aux autres, supplante pourtant bien souvent le passage à l'acte. Le basculement ne se produit en définitive que lors de la transgression des règles tacites de « l'aggro » (attaquer une fille par exemple), ou suite à l'intervention des forces de l'ordre. Certes, la frontière entre violences physiques, symboliques ou morales est parfois ténue. Sans doute parce que les violences considérées demeurent consubstantielles les unes des autres, qu'elles ne représentent en définitive qu'un moment ou une étape dans les processus sociaux et qu'elles « alimenteront, exacerberont ou renouvelleront en spirale d'autres expressions de violence » (Wieviorka, *op. cit.* 17). Cependant, prendre en considération l'ensemble de ces étapes ou de ces articulations permettrait par effet de contraste de rendre visible une catégorie d'acteurs, parmi lesquels sans doute un certain nombre de femmes, pour lesquels l'expression de la violence emprunte des chemins détournés ou en tout cas dont l'activité violente échappe à une économie statistique rigide enfermée dans le comptage strict du « violemment physique et visible ». C'est la raison pour laquelle s'impose ici un véritable changement de focale. Car en recourant à une acception plus large de la violence de ses logiques de progression spirales et de ses catalyseurs, il devient en effet possible de cerner plus facilement la part potentielle des femmes dans l'émergence et la construction d'un processus dynamique. Il devient possible de comprendre en quoi leur action participe des faits les plus bénins à l'émergence de faits plus graves.

De la place des femmes dans les violences

Si les femmes semblent *a priori* absentes des grands affrontements elles en sont néanmoins souvent les témoins ou parfois les victimes :

« Tu sais nous on participe que très rarement aux bagarres. On fait pas le poids. On peut pas aller à la baston comme eux contre les autres garçons. Des fois on est obligée de se défendre quand même quand on est coincée. On fait ce qu'on peut mais ce n'est pas notre rôle. Si. Des fois on fait comme les garçons, on attend les autres, on caillasse les bus, il m'est arrivée aussi de tout casser à la sortie d'un stade avec les autres mais c'est tout ».

Cet extrait d'interview met bien en lumière la différence d'engagement qui distingue hommes et femmes dans la participation aux affrontements. La dangerosité des événements constitue le premier critère d'appréciation. Aux garçons la violence physique, les filles participant pour leur part à une violence plus « distante » ou à des destructions qui ne les confrontent pas directement aux supporters adverses. Mais cet entretien laisse aussi percevoir que les femmes peuvent de surcroît avoir un rôle spécifique.

Rôles et statuts des femmes dans les groupes de supporters

Si la femme supporter semble bien éviter l'affrontement physique direct certaines héritent cependant d'un rôle très important : celui de responsables des emblèmes et des insignes. Rôle primordial car ces attributs ont bien évidemment un coût mais ils ont de surcroît un sens social très important puisqu'ils signent, signifient et authentifient la présence du groupe dans le stade aux supporters adverses. « Bâcher » chez l'adversaire, c'est-à-dire aller dans le stade adverse afficher le nom de son club de supporter est vécu par les deux parties en présence comme une provocation. La détention de ces emblèmes oblige donc très souvent les femmes à subir ou à être confrontées à la violence :

« Moi j'ai jamais vraiment cherché la bagarre parce que nous c'est pas possible contre les garçons. Alors nous on nous confie les bâches et les banderoles, on doit les rentrer dans les stades et les garçons eux ils sont là pour veiller au grain. Une fois on n'était pas assez nombreux on s'est fait agresser et piquer une banderole. Ouais il a fallu se défendre les mecs en face n'ont pas hésité à nous taper dessus pour l'avoir ».

La détention et la responsabilité des emblèmes n'est cependant pas un rôle anodin car au-delà du coût que représentent ces matériels, c'est l'honneur du groupe de supporters qui est en jeu dans le fait de « bâcher » chez l'autre ou de se faire voler les insignes du groupe. Chaque groupe possède son musée où sont exposés les trophées dérobés lors des multiples escarmouches avec les policiers et les supporters adverses (casques de CRS, insignes, *Bombers*, écharpes, bâches etc.). Au match suivant les bâches et emblèmes dérobés seront exhibés dans les tribunes, par provocation, mais aussi par esprit de domination de l'autre, à l'image des seigneurs d'autrefois qui arboraient les armoiries de ceux qu'ils avaient vaincus et vassalisés. Un *effet de spirale* s'instaure ainsi progressivement. Au match retour les supporters tenteront de se déplacer plus nombreux, pour venger l'affront, pour montrer leur puissance. Ceux qui se sont fait voler une bâche ou des emblèmes importants viendront en force, éventuellement armés, pour les reprendre et restaurer leur groupe dans sa légitimité et son intégrité initiales.

Cette observation renvoie à la définition culturaliste du statut et du rôle : « Un rôle représente l'aspect dynamique du statut. L'individu est socialement assigné à un statut, lui-même lié à d'autres statuts. Quand il met en œuvre les droits et les devoirs qui constituent le statut, il remplit un rôle » (Linton, 1936, 138). A partir de cette définition, il est aisé de comprendre qu'un rôle aussi important que la responsabilité des attributs du groupe qui engage l'honneur, l'existence et l'identité de la communauté toute entière, ne peut être confié qu'à des personnes qui possèdent un statut important au sein de cette entité. Ainsi émerge progressivement de l'ombre l'importance du statut de celles à qui sont confiés les rôles de passeurs et de protecteurs des emblèmes de la tribu. Là n'est pourtant pas la seule responsabilité que les femmes exercent. En effet, plus proche encore de la violence, l'une d'entre elles est chargée chez les Ultramarines bordelais de filmer les affrontements avec les supporters :

« Moi mon rôle c'est de filmer les bagarres avec les autres supporters, quand on y va et comment ça se passe. De filmer tout ce que je peux. Après au local on se repasse les films et on voit comment on était organisé, on en discute. Et puis aussi cela sert aussi aux jeunes à leur montrer comment ça se passe. Ça fait partie de la culture du groupe. On leur montre comme ça qu'on n'est pas des peureux. Ça les oblige à faire pareil ».

A la lecture de cet entretien, hormis la prise en compte d'un nouveau rôle, on peut observer tout à la fois le caractère prémédité des violences ainsi que leur intégration dans la culture du groupe. Culture d'une certaine forme de violence structurée et structurante qui participe à « l'instruction » des « nouveaux ». La violence fait bien partie intégrante du supportérisme.

Enfin très souvent ce sont les femmes qui introduisent dans le stade les objets interdits (matraques télescopiques, fumigènes, stylos fusées, etc.). Plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les supporters masculins sont davantage surveillés, épiés, fouillés car soupçonnés d'être des hooligans potentiels. On peut parler ici de « délit de sale gueule » à moins que cela ne corresponde aussi tout simplement à l'incorporation par les forces de l'ordre de l'un des préceptes de la domination masculine : celui de la virilité et de la violence (Bourdieu, 1998). Une seconde raison tient à l'organisation, ou tout au moins au défaut d'organisation des services de sécurité privés ou policiers qui assurent le filtrage à l'entrée des stades ou du périmètre de sécurité. Une femme ne peut en effet faire l'objet de palpation ou de fouille que de la part d'une femme. Or celles-ci sont souvent trop peu nombreuses dans les divers services de contrôle et ne peuvent assurer pleinement leur mission qui consiste en définitive, le plus souvent, à des palpations sur quelques personnes choisies de manière aléatoire. Enfin, la fouille, qui permettrait de détecter davantage d'objets interdits, ne peut être effectuée que par des personnes assermentées. La palpation (surfaçage rapide du corps), parce qu'elle se montre relativement inefficace, permet très souvent d'introduire l'attirail nécessaire à l'activité du supporter.

Ce rôle particulier des filles, passeuses d'armes, véritables « chevaux de Troie » n'est ni nouveau, ni original. Les femmes du FLN durant la guerre d'Algérie, ou leurs homologues vietcong durant la guerre du Vietnam n'agissaient pas différemment. Ces faits nous aident en revanche à mieux comprendre de quelle manière, à travers la violence des antagonismes et les tactiques déployées pour dominer l'interdit et les adversaires, en instrumentant en quelque sorte leur féminité et en adaptant à leur façon ce recours aux failles du système : « les femmes accèdent peu à peu au rang de sujet dans la guerre » (Branche, 2002). Sans doute ce constat n'invalide-t-il pas le problème de la domination et des positions de genre dans l'élaboration de ces stratégies. Mais, pour le moins, les statuts et les rôles des femmes hooligans au sein de leurs propres groupes fondent alors une légitimité dans l'action que seule la considération de normes plus étendues dans le processus de construction du hooliganisme et dans la nature des violences considérées peut aider à éclairer et du même coup à reconnaître. Cette reconnaissance dans et par la violence, ajoutée à d'autres regards, à d'autres reconnaissances, montre enfin, au-delà de tout jugement,

au-delà de toute considération axiologique, de quelle manière, progressivement, s'effrite le modèle rassurant de l'invisibilité féminine dans l'histoire des hommes (Thébaud, 1992).

Noyau dur, femmes et hooliganisme

Ainsi, au chahut (Testanière, 1967), au désordre et au tumulte apparent des tribunes répond en fait une organisation très hiérarchisée d'où ne saurait être totalement exclue la présence active des femmes. Les diverses études relatant la composition des groupes font apparaître une unité de structuration quels que soient l'époque et le lieu (Zimmerman, *op. cit.*, Ehrenberg, 1991, Dupuis, *op. cit.*, Bromberger, 1995, Mignon, 1993, Roumestan, 1998, etc.). Dupuis distingue trois entités : « les meneurs leur nombre varie entre cinq et dix personnes », ce sont les responsables, les leaders du groupe, souvent fondateurs de celui-ci, « le noyau dur. Il peut compter de dix à deux cents membres [...] Ils sont présents à presque chaque match à domicile et effectuent au minimum tous les déplacements à hauts risques. Agressifs en paroles et en actes, ils sont souvent responsables des incidents » et enfin, la masse du groupe des supporters, « les stagiaires aussi appelés « satellites », « suiveurs » ou « figurants » [...] La masse des stagiaires est beaucoup plus différenciée que le noyau dur. On y trouve aussi bien des adolescents de treize ou quatorze ans qui veulent jouer au casseur que des quadragénaires en mal de sensations fortes » (*op. cit.* 135-137). Les membres du noyau dur des clubs de supporters sont effectivement ceux qui ont une expérience du supportérisme inscrite dans le temps. Ils sont les plus assidus et les plus expérimentés et sont généralement présents à tous les matches que ce soit à domicile ou en déplacement. La structuration est conforme à celle observable en France. Le hooliganisme est par voie de conséquence le fait d'un nombre limité de supporters : le noyau dur du groupe, composé essentiellement des leaders et des individus présents à tous les matches de championnat que ce soit à domicile ou en déplacement.

Mais comment intègre t-on le noyau dur dont les membres sont reconnaissables dans bien des stades à leur positionnement central au sein du groupe et/ou au port d'insignes particuliers et plus ou moins visibles, comme c'est le cas chez les South Winners marseillais où seuls les membres du noyau dur arborent le *bombers* doublure orange visible ?

La réponse est souvent fuyante et ambiguë : en faisant ses preuves ! Les Winners distinguent pour leur part l'inscription de l'intégration, c'est-à-dire le fait d'être membre (payer sa cotisation) et le fait d'être accepté et reconnu comme un élément valable à qui il est possible de faire confiance. Certains évoquent même alors, dans ce groupe, comme dans d'autres, des rites initiatiques et des rites intégratifs, les premiers marquant l'entrée dans la communauté, les seconds l'adoption et la réception par les autres membres, à titre de pair. Car l'intégration est double puisqu'il s'agit bien d'un acte délibéré et rationnel d'un individu attiré par les valeurs et l'esprit d'un groupe particulier et qu'il existe également l'autre versant celui de la communauté qui accepte ou non de recevoir ce nou-

veau membre et qui reconnaît en lui un individu capable de partager les idéaux et les valeurs du groupe. A ce niveau il y a un choix délibéré de l'individu d'abandonner une partie de lui-même au profit des valeurs et de la culture du groupe auquel il aspire. C'est un choix conscient de la part de chacun des nouveaux membres lorsqu'il veut intégrer le groupe au sein du noyau dur. Les autres éléments peuvent toujours participer aux activités annexes du groupe, aux *tifos* et déplacements, mais ne seront pas reconnus comme étant des membres ou des « initiés ».

Il ne s'agit rien d'autre que du fonctionnement habituel des « sociétés secrètes » (Simmel, 1908 ; Martin Saint-Léon, 1901). Le poids du secret est omniprésent et ce n'est qu'en interprétant les dires et les faits, les non-dits et les actions observables, en croisant les discours des membres des différents groupes les uns sur les autres que l'on peut interpréter l'importance des violences dans les sous-cultures déviantes. Le secret est d'ailleurs un élément intégrateur, qui permet de gagner la confiance des autres membres et de protéger le groupe. Pour être intégrés les nouveaux membres doivent participer activement au fonctionnement de la communauté ainsi qu'aux rites intégratifs qui comportent de nombreuses épreuves agonistiques : participer à des affrontements divers, à des expéditions punitives, mais aussi voler des insignes, un drapeau ou encore aller saccager le local des supporters adverses en déplacement. Il n'est guère anodin de relever la manière par laquelle tout ou partie de ces épreuves participent à la démonstration du courage et de la virilité intégrant plus largement, comme la force dans les anciens rites du monde ouvrier, une forme d'apprentissage des rôles masculins (Roynette, 2002). Ce qui rend par contraste plus saisissant le modelage qui s'opère alors dans le champ du féminin. Car les femmes qui appartiennent au noyau dur et qui y possèdent un statut et un rôle particuliers ont nécessairement satisfait aux rites agonistiques. Il est en effet inconcevable, dans un milieu aussi fortement hiérarchisé, dans lequel la domination masculine est si prégnante, que des femmes puissent faire partie des « initiées », de celles sur lesquelles le groupe peut compter, sans qu'elles aient participé réellement et physiquement à des actes de violences de diverses natures.

Un seul entretien d'un membre masculin du noyau dur des South Winners relate assez précisément cette question et met en lumière la manière par laquelle, en termes de représentation, ces femmes semblent devenir « des hommes comme les autres », conformément au modèle rousseauiste de l'assimilation de l'humain (universel) à l'homme (masculin) (Théry, 2000) :

« Ouais, chez nous il y a des femmes dans le noyau dur. Quelques unes. Pas nombreuses. Celles qui y sont ont fait leur preuve comme nous. On les considère comme nous. Elles vont à la baston comme nous s'il le faut ».

Par ailleurs ne peut-on considérer que la violence des femmes est ici également une réponse à la domination masculine laquelle les conduit à faire, aussi bien, voire mieux, que les hommes dans le domaine de la violence afin d'être acceptées et reconnues ? Dans une perspective similaire, au début du siècle, la reconnaissance des femmes sportives par leurs homologues masculins et leur intégration au cercle très fermé des adeptes et expert(e)s dans le domaine des

pratiques à haut risque supposant la violence des accidents et de la mort, s'accommodait parfaitement de ce type d'asymétrie, alors que les brevets de pilotes aéronautes, par exemple, comportaient des épreuves bien plus rigoureuses et bien plus difficiles pour les femmes que pour les hommes (Robène, 1996). Comment ne pas prendre en compte une telle contrainte alors que de nos jours encore, la plupart du temps et dans bien des domaines, malgré des discours politiques convenus, les femmes continuent d'être obligées dans et par la société ordinaire à faire mieux ou davantage que les hommes pour accéder aux mêmes postes, rémunérations et reconnaissance sociale ? (Davisse & Louveau, 1998).

Les femmes comme égéries de la violence au sein des groupes.

Mais à lire ce qui précède on pourrait supposer que les femmes ne font finalement que subir un ordre inéluctablement établi en fonction des normes masculines et qu'elles n'ont jamais de rôle ou de position spécifiques directement reconnus dans l'émergence ou le développement des violences. Certains témoignages de supporters masculins tendent à montrer le contraire :

« Y en a qui sont pire que nous. Parce que en fait elles nous poussent à y aller, elles nous encouragent. Elles nous chambrent si on n'y va pas, si on veut reculer. En fait ouais... comment dire... bon si on veut pas passer pour des lopes devant elles il faut y aller quoi ».

Les femmes si elles ne sont pas forcément instigatrices deviennent ainsi parfois incitatrices des violences qui prennent corps et sens dans les rapports ambigus entre les sexes.

« Des fois c'est elles qui provoquent les supporters adverses, qui les chambrent, qui les chauffent bon, chez les mecs c'est vrai que c'est dur de se faire chauffer par une nana. Souvent quand c'est comme ça, ça finit mal, on va à la bagarre parce que les autres ils acceptent pas de se faire chamber par les gonzesses. On a beau leur dire mais souvent les trucs les plus durs arrivent quand c'est elles qui ont cherché les mecs des autres groupes ».

Ces propos ne sont pas sans rappeler ceux de Godineau (1997) sur la violence et la férocité, verbale et physique dont pouvaient faire preuve les « *tricoteuses* » durant la révolution. Badinter (2003) nous rappelle également que dans bien des cas (femmes SS durant la dernière guerre mondiale, violences ethniques au Rwanda, etc.) sans la participation des femmes il n'y aurait pas eu autant de victimes. Par la simple force de leur présence elles obligent parfois les hommes à se surpasser et à prouver, à travers la violence produite, la virilité qu'ils sont censés posséder et qui leur donne valeur au cœur du groupe des individus soudainement mis en compétition sous le regard des femmes. Resterait à considérer les raisons pour lesquelles, précisément, le regard des femmes, leur présence ou leurs invectives provocatrices s'inscrivent, de cette manière, dans une logique culturelle qui participe en définitive à construire une partition typée des violences produites : la femme demeurant *a priori* celle qui avive une tendance supposée « naturelle » des hommes à l'agonistique, à la compétition

virile et à la démonstration de la force brute, voire à la guerre. Une telle approche permet en réalité de comprendre combien les violences produites le sont d'une manière générale en fonction de rapports de domination complexes où interagissent le masculin et le féminin, alors que les territoires et la nature des violences varient sensiblement d'un genre à l'autre tout en se déplaçant et en se transformant l'un en fonction de l'autre. Inversement, c'est bien la mise en perspective de violences de nature différentes qui permet alors de rendre visible l'existence des femmes comme actrices potentielles de ces violences, c'est-à-dire, *a minima*, comme actrice de l'histoire dans un monde posé non plus comme territoire de l'universel masculin mais plutôt comme monde irrémédiablement sexué (Virgili, 2002).

Conclusion

Dès lors que nous acceptons la participation des femmes aux actes hooligans comment expliquer que celle-ci soit en définitive passée sous silence ? N'est-ce pas tout d'abord dans le rôle social traditionnellement dévolu aux hommes et aux femmes qu'il faut en rechercher les raisons ? Ce n'est pas seulement, comme le suggéraient Elias et Dunning (*op. cit.*) dans le fonctionnement social des individus, sous la forme du lien segmentaire, qu'il faut donc trouver sens, mais dans le rapport implicite entre les sexes. Les hommes sont censés faire preuve de virilité à travers des activités physiques ou sportives plus ou moins violentes tandis que les femmes se réaliseraient plus facilement dans des activités ludiques, esthétiques ou artistiques. Cette virilité peut trouver corps et légitimité dans la violence alors que les femmes sont supposées n'être que douceur et miel. Cependant, les rôles ne peuvent être à ce point distincts, sauf à naturaliser la violence en la limitant aux seuls individus mâles censés posséder la force physique nécessaire à son expression. Or, Margaret Mead a su très tôt montrer combien sur les plans du pouvoir et de la violence, le jeu des genres pouvait se révéler autrement plus complexe que ne le laisse supposer l'histoire du monde occidental (Mead, 1993). La « nature féminine » n'apparaît en définitive que comme une construction culturelle, et son corollaire occidental, la faiblesse et la soumission féminine, n'est qu'un élément intégrant un éventail de possibles, fondement potentiel d'un discours social de l'inégalité (Bard, 1999). « On ne naît pas femme on le devient » : la formule magistrale de S. de Beauvoir (Beauvoir, 1949) introduit alors à la question du genre, c'est-à-dire à la « différence des sexes produite par la culture », prélude à l'analyse des partages réels et symboliques entre les sexes et aux résistances au changement que ces partages suscitent (Perrot, 2003). Dans l'imaginaire collectif, la criminalité féminine semble encore se heurter à une fin de non recevoir. De fait, la question des violences des femmes est encore une question qui divise et qui produit en définitive idéologiquement son contraire : l'absolution par nature. Mais pour reprendre les propos de Perrot (1975, 88) : « Cette indulgence, au fond, n'est-elle pas suspecte ? Refuser à la femme sa nature criminelle, n'est-ce pas encore une façon de la nier ? ». Cependant si cette reconnaissance pose problème, il faut sans doute

aussi bien en rechercher les causes dans le déni pur et simple qu'instrumente une forme de domination, que dans le choix sélectif que chercheur et chercheuses opèrent dans les objets qu'ils soumettent à l'analyse (Virgili, 2002). Non pas qu'il faille, d'une quelconque manière, se glorifier de la violence et plus particulièrement de celle des femmes mais, ne pas en parler revient à nier cette violence, à la déconsidérer, à la reléguer au rang des violences dérisoires et d'une certaine manière à pérenniser une distinction qui n'a de fondement que la domination à laquelle elle fait écho. Il est vrai que dans le hooliganisme très, pour ne pas dire trop souvent, les interprétations n'ont été abusivement faites qu'à partir des catégories sociales les plus importantes proportionnellement, niant, de fait, la singularité (Bodin, 1999, 2003). « C'est ce postulat de départ qui domine la plupart des travaux contemporains sur la violence. Au nom de l'asymétrie statistique, la question de la violence et de l'abus du pouvoir féminin ne saurait être posé » (Badinter, *op. cit.* 89).

Il existe cependant une autre raison à cela. Dans le discours féministe qui prévaut depuis les années 1960, il semble inconvenant de parler de la violence des femmes tandis que le combat pour la libération des femmes tient depuis toujours dans la dénonciation des violences symboliques (abus de pouvoir, domination), morales (harcèlement moral et sexuel), physiques (violences conjugales, viols) dont sont victimes les femmes quotidiennement. En observant la littérature traitant des femmes depuis cette époque, force est de constater que les travaux parlant des victimes de la domination masculines abondent. Au point que comme le souligne Badinter (*op. cit.* 16) « on s'intéresse moins à celle qui réalise des exploits qu'à la victime de la domination masculine ». Ce disant, que les choses soient claires. Nous ne renions et ne sous-estimons en aucune manière le fossé statistique qui sépare les femmes victimes des femmes violentes. Mais il faut néanmoins, malgré un dimorphisme aussi évident, accepter cette réalité sociale : il existe des femmes violentes dans le hooliganisme comme ailleurs (violence familiale sur enfants, femmes meurtrières, jeunes femmes dans des « gangs » en France et pas seulement aux Etats-Unis, etc.). Or, comme le remarque Virgili, « en rendant visible les femmes actrices de l'histoire », il faut accepter l'idée que « l'appartenance au camp des victimes ou à la participation à l'émancipation » doive se conjuguer avec l'éclairage plus « problématique » des zones sombres : celles des femmes actrices de la violence (Virgili, 2002, 8) ⁽⁹⁾. Il est vrai que l'écart statistique est tel qu'il pourrait imposer le silence à, ce qui semble impensable, une réflexion sur la violence des femmes. Il est pourtant nécessaire, pour comprendre certains cheminements dans la violence, de fonder, comme le proposent Dauphin et Farge (1997, 11) « une réflexion sur la façon différenciée dont en histoire et aujourd'hui, les sociétés vivent, pensent et imaginent la violence féminine tandis qu'elles exercent simultanément de la violence sur des femmes ». Il faut donc accepter que derrière l'universelle domination masculine, puisse exister des lieux possibles et des moments particuliers où s'exercent des violences produites par les femmes. Des violences qui

⁽⁹⁾ Fabrice Virgili évoque notamment, face à l'histoire des femmes dans la Résistance, une histoire toujours absente des femmes engagées dans les violences de la collaboration.

pour surprenantes qu'elles soient, précisément parce qu'elles sont exercées par des femmes et que nous n'en avons pas l'habitude, doivent être interprétées et comprises. Faute de quoi le risque est grand d'en faire une réalité sociale érudite, ce qui va à l'encontre des principes mêmes de la sociologie : l'interprétation et la compréhension des mondes vécus.

Bibliographie

- BADINTER, E. (2003). *Fausse route*. Paris, Odile Jacob.
- BARD, C. (1999). *Un siècle d'antiféminisme*. Paris, Fayard.
- BEAUVOIR, S. DE. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris, Gallimard.
- BECKER, H-S. (1986). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié, traduction 1986.
- BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris, Nathan université, collection 128.
- BLUMSTEIN, A., COHEN, J., ROTH, J-A., et VISHER, C-A. (1986). *Criminal careers and « career criminals »*. Washington, National academy press.
- BODIN, D. (1998). *Sports et violences. Analyse des phénomènes de déviances et de violences chez les supporters de football à partir d'une étude comparative du supportérisme dans le basket-ball, le football, le rugby et le volley-ball*. Thèse université de Bordeaux 2.
- BODIN, D. (1999a). *Le hooliganisme. Vérités et mensonges*. Paris, Esf.
- BODIN, D. (1999b). *Le hooliganisme en France*. *Sport*, 165/166, 38-118.
- BODIN, D. (2001). *Les problèmes posés par l'utilisation des statistiques policières et judiciaires comme source d'interprétation sociologique. L'exemple du hooliganisme*. *Revue Juridique et Economique du Sport*, 58, 7-19.
- BODIN, D. (2003). *Le hooliganisme*. Paris, Puf, collection Que sais je ?
- BODIN, D., HÉAS, S. (2001). *Anomie sociale et hooliganisme* [in D. Bodin (Ed) : *Sports et violences*, pp. 169-180]. Paris, Chiron.
- BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*. Paris, Seuil.
- BRANCHE, R. (2002). *Des viols pendant la guerre d'Algérie*. *Vingtième siècle*, 75, 123-132.
- BROMBERGER, C. (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris, Maison des sciences de l'homme.
- CHESNAIS, J.-C. (1981). *Histoire de la violence*. Paris, Robert Laffont.
- CUSSON, M. (1989). *Croissance et décroissance du crime*. Paris, Puf.
- DAUPHIN, C., FARGE, C. (1997). *De la violence et des femmes*. Paris, Albin Michel, collection pocket.
- DAVISSE, A. & LOUVEAU, C. (1998). *Sport, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*. Paris, L'Harmattan.
- DEBARBIEUX, E. (1996). *La violence à l'école. 1. Etat des lieux*. Paris, Esf.

- DEBARBIEUX, E. (2002). L'oppression quotidienne. Recherches sur une délinquance des mineurs. Rapport remis à l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure.
- DEMAZIÈRE, D., DUBAR, C. (1997). Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Paris, Nathan, collection Etudes et Recherches.
- DUBET, F. (1987). La galère : jeunes en survie. Paris, Fayard.
- DUPUIS, B. (1993a). Le hooliganisme en Belgique : histoire et situation actuelle. 1^o partie. *Sport*, 143, 133-157.
- DUPUIS, B. (1993b). Le hooliganisme en Belgique : histoire et situation actuelle. 2^o partie. *Sport*, 144, 195-226.
- DURET, P. (1999). Les jeunes et l'identité masculine. Paris, Puf.
- EHRENBERG, A. (1991). Le culte de la performance. Paris, Calmann-Levy.
- ELIAS, N., DUNNING, E. (1986). Sport et civilisation. La violence maîtrisée. Paris, Fayard, traduction 1994.
- FILLIEULE, R. (2001). Sociologie de la délinquance. Paris, Puf.
- GALLAND, O. (1998). Les valeurs de la jeunesse. *Sciences Humaines*, 79, 26-29.
- GODINEAU, D. (1997). Citoyennes, boute-feux et furies de guillotines [in C. Dauphin et A. Farge (Ed) *De la violence et des femmes*, pp. 35-56]. Paris, Albin Michel.
- LEPOUTRE, D. (1997). Cœur de banlieue. Codes, rites et langages. Paris, Odile Jacob.
- LINTON, R. (1936). De l'homme. Paris, Editions de Minuit, traduction 1968.
- MARSH, P. (1978). Aggro. The illusion of violence. Londres, Dent & Ltd.
- MARTIN SAINT-LÉON, E. (1901). Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements et ses rites. Imprimerie du compagnonnage.
- MEAD, M. (1993). Mœurs et sexualité en Océanie. Paris, Pocket.
- MIGNON, P. (1993). La société du samedi : supporters, ultras et hooligans. Etude comparée de la Grande-Bretagne et de la France. Rapport remis à l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure.
- MORIN, E. (1977). La méthode. 1. La nature de la nature. Paris, Seuil.
- PERROT, M. (1975). Délinquance et système pénitentiaire en France au 19^e siècle. *Annales Economie, société et civilisation*, 67-91.
- PERROT, M. (2003). Les partages des sexes, histoire inachevée. *Le Monde*, Jeudi 27 novembre 2003, 19.
- ROBÈNE, L. (1996). Vers la création d'un sport féminin : des filles de l'air aux aéronautes. [in Arnaud. P. & Terret, T. (Ed.) *Histoire du sport féminin*, pp. 165-184]. Paris, L'Harmattan, t. 1.
- ROBERT, P.S AUBUSSON DE CAVARLAY, B., POTIER, M-L., TOURNIER, P. (1994). Les comptes du crime : les délinquances en France et leurs mesures. Paris, L'harmattan.
- ROCHÉ, S. (1994). Insécurité et libertés. Paris, Seuil.
- ROCHÉ, S. (1996). La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ? Paris, Seuil.
- ROCHÉ, S. (2001). La délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits. Paris, Seuil.

- ROCHÉ, S. (2003). En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses. Paris, Armand Colin.
- ROUMESTAN, N. (1998). Les supporters de football. Paris, Anthropos.
- ROYNETTE, O. (2002). La construction du masculin. *Vingtième siècle*. 75, 85-96.
- SIMMEL, G. (1908). Secrets et sociétés secrètes. Paris, Circé, édition 1991.
- TESTANIÈRE, J. (1967). Chahut traditionnel et chahut anomique dans l'enseignement du second degré. *Revue Française de Sociologie*, vol. 8, 67-91.
- THÉBAUD, F. (1992). Introduction. [in Duby, G. et Perrot, M. (Ed.) *Histoire des femmes*. Thébaud, F. dir. t. 5. *Le XX^e siècle*, pp. 13-23]. Paris, Plon.
- THÉRY, I. (2000). La femme n'est pas homme. *Le Monde*, 10 mars 2000.
- VIRGILI, F. (2002). L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui. *Vingtième siècle*. 75, 5-14.
- WIEVIORKA, M. (1999). Violence en France. Paris, Seuil.
- ZIMMERMAN, M. (1987). La violence dans les stades de football : le cas de l'Allemagne Fédérale. *Revue de Droit Pénal et de Criminologie*, vol. 5, 441-463.